

COMPTE RENDU DE L'ENQUÊTE VERS UN PROJET DE TERRITOIRE À ÉNERGIE(S) POSITIVE(S)



Vers un territoire à énergie(s) positive(s)

Née en 2013, la Communauté de Communes des Sources de l'Orne regroupe aujourd'hui 23 communes dont celle où vous vivez fait partie intégrante (Almenêches, Aunou-sur-Orne, Belfonds, La Bellière, Boissei-la-Lande, Boitron, Le Bouillon, Bursard, Le Cercueil, Chailloué, La Chapelle-près-Sées, Le Château-d'Almenêches, Essay, La Ferrière-Béchet, Francheville, Macé, Médavry, Montmerrei, Mortrée, Neauphe-sous-Essai, Saint-Gervais-du-Perron, Sées, Tanville).

Votre collectivité œuvre pour l'avenir du territoire à travers plusieurs compétences : le « projet de territoire » permet de se fixer des objectifs et des axes de développement pour les 15 années à venir.

Les élus ont commencé le travail courant 2018 en dressant un portrait de notre espace de vie commun pour en connaître les atouts et les faiblesses.

A la suite de ce premier travail, des services de l'État et d'autres structures comme la CAF, le Parc Naturel Régional Normandie-Maine, sont venus appuyer les élus dans leurs réflexions.

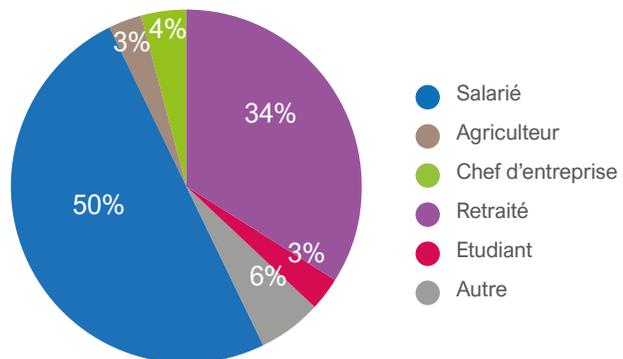
Après cette première phase d'échanges, les habitants, c'est-à-dire vous, qui vivez, travaillez ou étudiez sur le territoire, avez été consultés à l'automne 2019 pour connaître vos besoins et vos idées !

Voici les résultats de votre participation, sur les 203 réponses qui ont été comptabilisées.

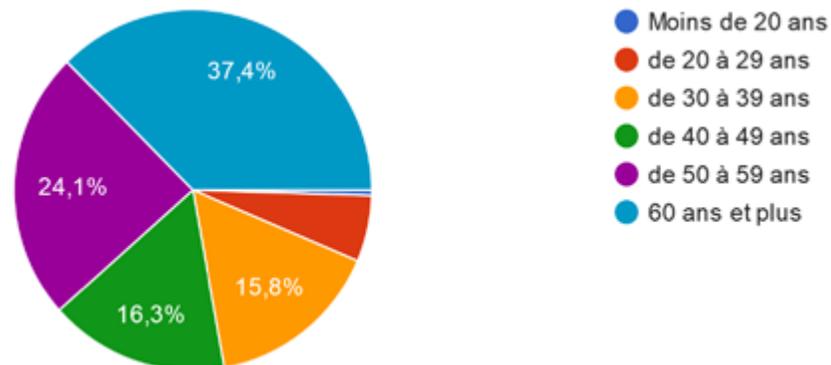
(Pour avoir une valeur représentative, un minimum de 80 réponses était nécessaires)

Qui êtes-vous ?

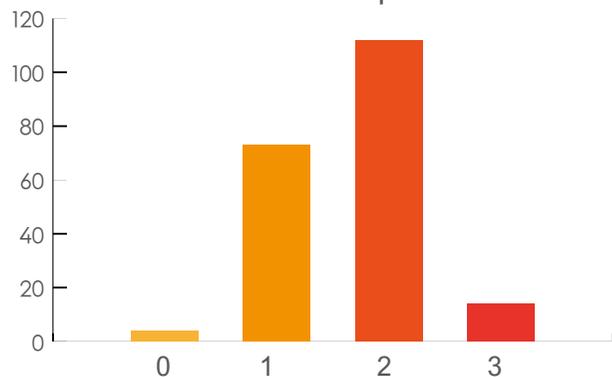
Vous êtes (catégories définies par l'INSEE) :



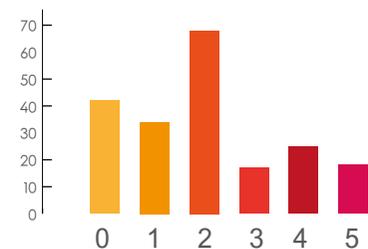
Votre âge :



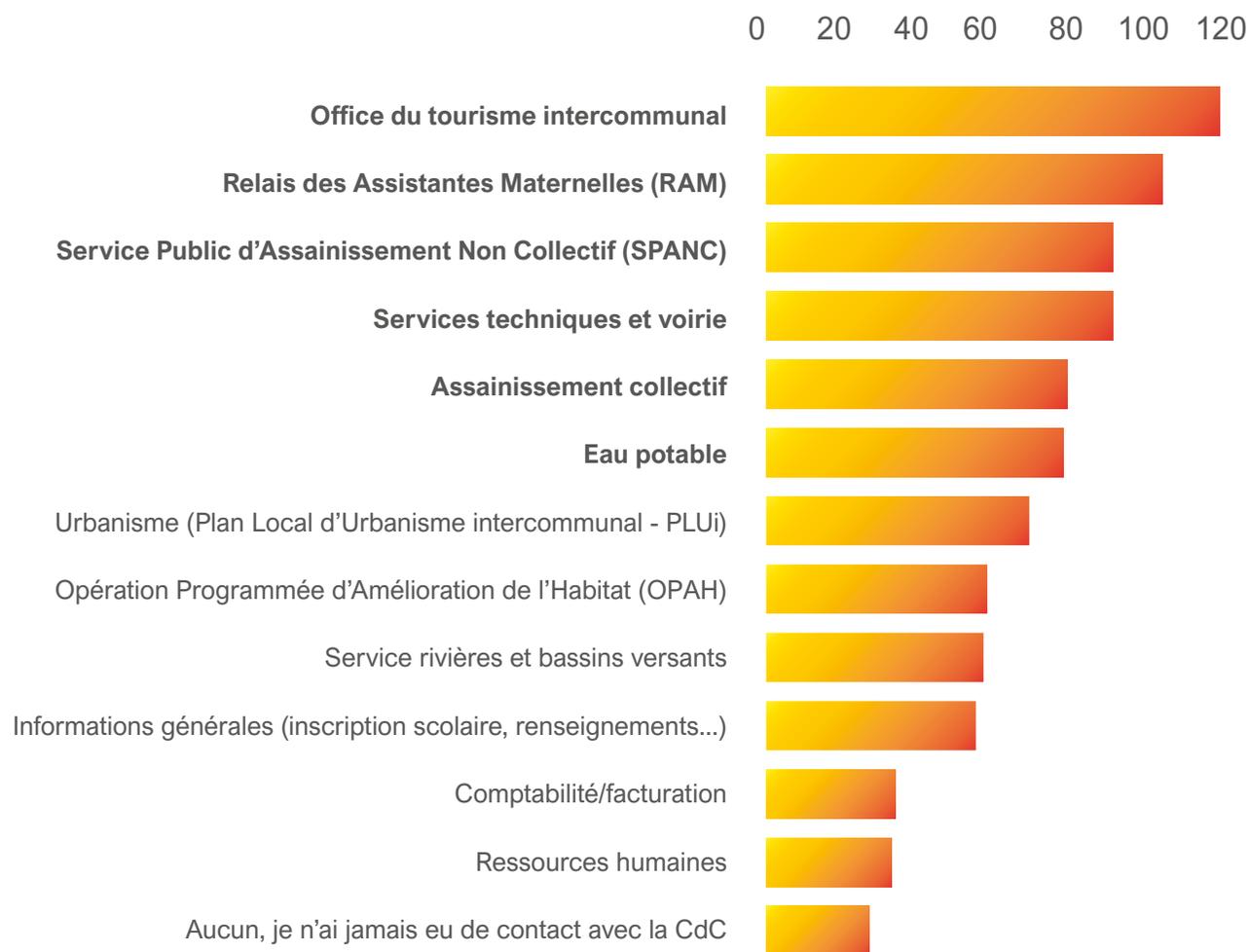
Nombre de voitures à disposition du ménage



Nombre de vélos à disposition du ménage



Connaissez-vous un ou plusieurs de ces services de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne



(Plusieurs réponses possibles)

Lisez-vous le « mag de la CdC » ?



« Sur la forme : le graphisme, les couleurs employées, les pages non-surchargées par le texte rendent le mag très agréable à lire. Sur le fond : la diversité des sujets, la mise en avant des associations, personnes dynamiques sur le territoire, un zoom sur les services de la CdC sont des rubriques très intéressantes et utiles. Les actualités sur les projets en cours/futurs sont clairement exposés et compréhensibles pour n'importe qui. »

« Dommage d'avoir un doublon avec celui de Sées. Il faut travailler ensemble. »

« Relativement intéressant mais on aimerait voir les projets qui vont être réalisés par commune. »

> Il persiste des confusions sur les prérogatives/compétences des communes et de la CdC, schématiquement la CdC **mutualisant les projets sur l'ensemble du territoire** et n'ayant pas les mêmes champs d'action. Par exemple la CdC ne couvre pas l'événementiel local à la différence de Sées, qui conserve une compétence culturelle, à l'inverse les communes ne gèrent pas le tourisme ou l'eau potable.



Vous êtes-vous déjà connecté au site internet de la CdC ?

Les axes prioritaires de la CdC

La collectivité ne peut pas traiter tous les sujets en même temps ni s'investir dans tous les domaines d'actions. Ces objectifs nécessitent du temps, des moyens financiers et humains, aussi nous souhaitons savoir ce qui selon vous est le plus prioritaire.

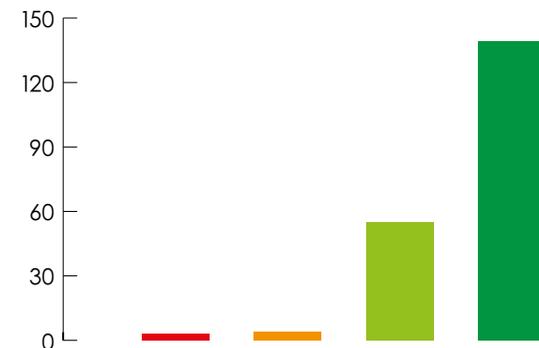
Sur une échelle de 1 à 4, comment qualifieriez-vous la priorité des axes de travail suivants :

Accès aux services publics pour toutes et tous (enjeu des gares, mobilité, accès aux soins...)

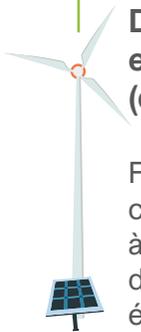


Cet axe regroupe les problématiques d'accès aux services publics ou privés. Il est question ici de l'accès aux soins avec notamment le futur pôle de santé basé à Sées, la mobilité, ou encore l'accès à des services de la Communauté de Communes comme le relais d'assistante maternelles, l'OPAH etc.

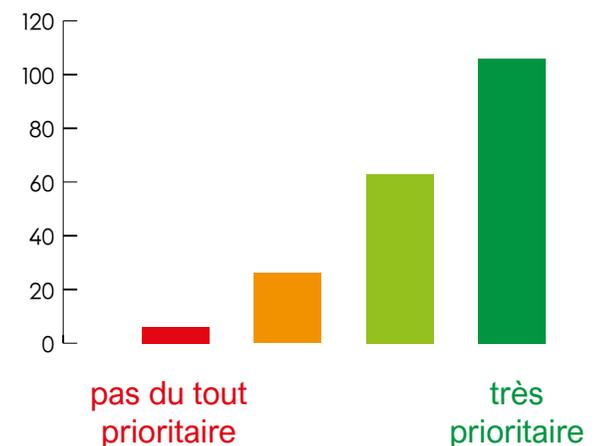
L'objectif est ici de rompre l'isolement et de permettre à tous de pouvoir utiliser les services de manière égalitaire (parents isolés, personnes âgées, habitants des communes rurales peu denses...).



Développer le territoire en s'orientant vers une autonomie énergétique et alimentaire tout en respectant l'environnement et les paysages (développer les circuits courts, favoriser les énergies renouvelables...)



Face aux aléas climatiques et aux problèmes sanitaires de plus en plus fréquents, la collectivité cherche des réponses pour que nous puissions vivre dans un cadre de vie sain et accéder à des produits de qualité à faible impact environnemental. Pour cela, nous cherchons à développer différents modes de production d'énergies renouvelables qui soient propres écologiquement et justes économiquement pour que les retombées se fassent chez nous. Il en va de même pour la production des denrées alimentaires que nous cherchons à relocaliser, notamment avec la ferme bio intercommunale.



Co-construire l'identité de la CdC en s'appuyant sur les atouts existants (développer le tourisme vert, conserver un cadre de vie rural...)



Fonctionner à 23 communes n'est pas simple. Pour un meilleur fonctionnement et un possible développement, nous devons nous appuyer sur une identité commune ancrée sur nos atouts : des paysages normands variés et la qualité de leur préservation. L'objectif sera ici de miser sur ce patrimoine naturel, en appoint du patrimoine historique, pour le préserver de l'urbanisation à outrance. L'intérêt commun est d'en faire un cadre de vie et de loisirs accueillant, tant pour les habitants que les touristes de passage.

Se doter d'une stratégie économique diversifiée et multipolarisée (maintenir les commerces dans les bourgs, économie sociale et solidaire...)

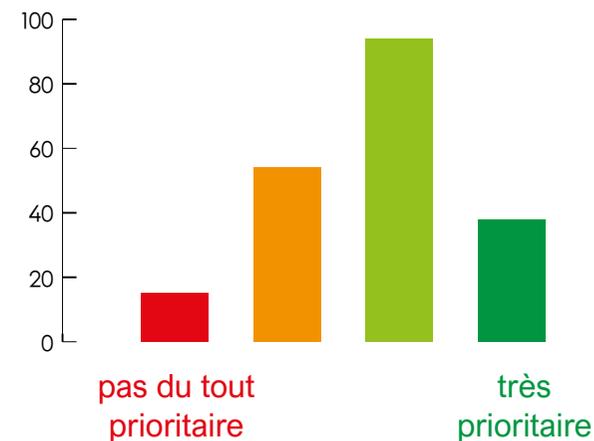
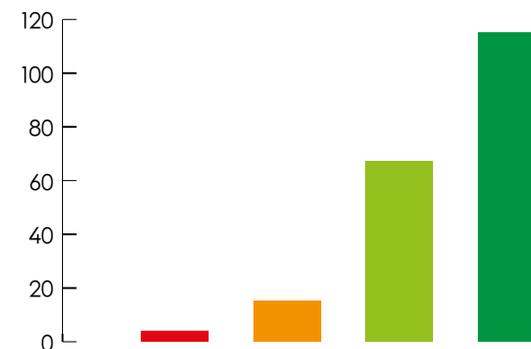
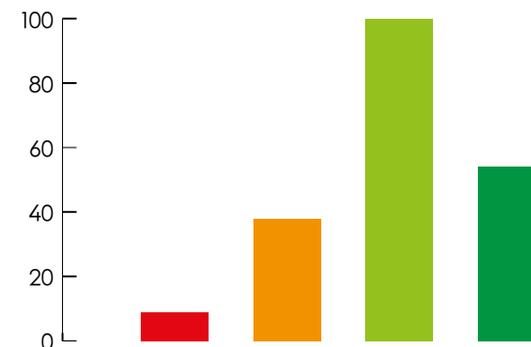


Les commerces ruraux souffrent ! Aussi la collectivité souhaite poursuivre et intensifier son travail pour permettre à ses habitants de consommer au plus près de chez eux. Mais ce travail s'étend aussi aux artisans, agriculteurs et autres acteurs économiques locaux qui souhaiteraient moderniser et pérenniser leurs activités en innovant. Cet axe visera à réfléchir autour d'une économie plus solidaire et plus durable pour qu'elle profite à toutes et à tous : du consommateur à l'acteur économique.

Fonctionnement de la collectivité et vie locale (soutien aux associations, réflexion sur les services de la CdC, PLUi...)



Pour bien fonctionner, une communauté de communes doit être structurée. Pour cela, la CdC s'est dotée d'outils comme le Plan Local d'Urbanisme intercommunal ou le projet de territoire afin de se donner les moyens d'atteindre les objectifs mentionnés dans les axes précédents. Un besoin de structuration « interne » est donc nécessaire, tout autant que des relations renforcées avec nos associations locales, les habitants/usagers, et nos partenaires économiques et institutionnels (communes, PNR Normandie Maine, DDT, CAF, CCI, Chambre d'agriculture...).



Zoom sur la ferme bio intercommunale

Connaissez-vous ce projet ?



Si oui, le ou lesquels des objectifs qu'il tente d'atteindre vous paraît/paraissent le(s) plus important(s) ?



(Plusieurs réponses possibles)

Comment imaginez-vous le site de la Ferme Bio Intercommunale dans 15 ans ? Quelles seraient vos attentes ?

D'après vos réponses, dans 15 ans, vous l'imaginez comme :

• **Un lieu de vente directe et d'échanges sur le bio :**

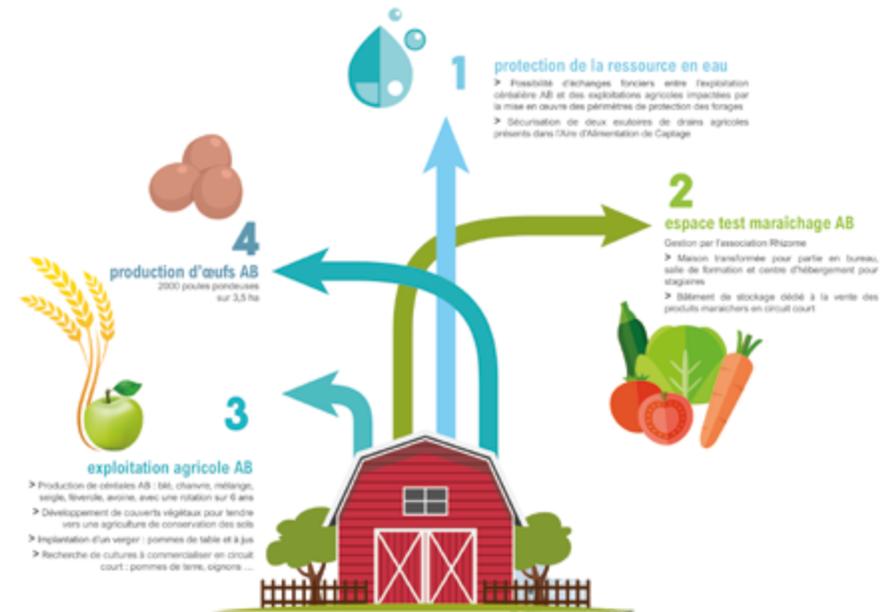
- > Une production qui permettrait de fournir suffisamment pour les communes concernées des produits de qualité, sans apport de produits chimiques
- > Une centre d'achat de produits frais
- > Un lieu de marché couvert bio une fois par semaine regroupant toutes les activités bio du territoire de la CdC
- > Vente en circuit court à la population - Alimentation des cantines scolaires de toute la CdC
- > Diversification de l'activité tout en développant la fourniture aux cantines ou restaurants locaux
- > Associer les autres agriculteurs de la CdC qui sont dans la même démarche

• **Un modèle pour l'agriculture de demain :**

- > Les activités menées sur la ferme pourraient devenir une vitrine pour l'agriculture de demain (pratiques plus respectueuses de l'environnement, vente directe de produits, approvisionnement au niveau local des cantines scolaires, restaurants, EHPAD, restauration des paysages)

• **Un tiers-lieu d'animations, de visites pédagogiques :**

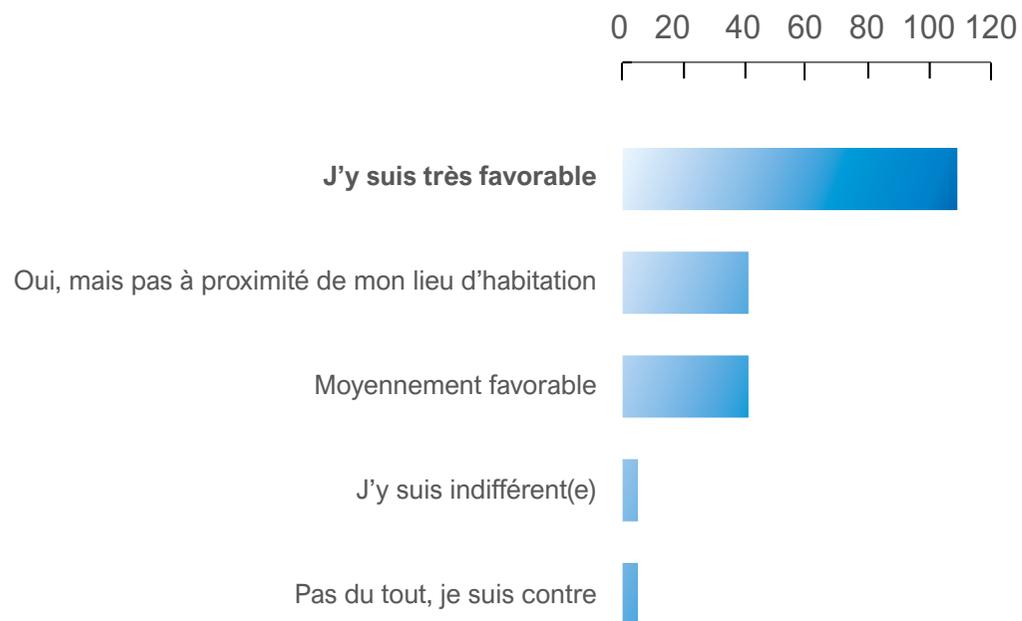
- > Lieu de vie animé par des événements en lien avec le développement durable et les courants alternatifs, un lieu de rassemblement pour évoquer la ruralité.
- > Un tiers-lieu exemplaire en terme d'agriculture, de pédagogie et de vie locale
- > Lieu de vente, d'échange et de ressources sur la transition agro-écologique (magasin de producteur, épicerie solidaire, restaurant, café, débat, spectacles...)
- > Possibilité de visites pédagogiques pour les écoles
- > Proposer des animations découvertes autour de l'agriculture



Zoom sur les énergies renouvelables

La CdC souhaite relocaliser la production énergétique au plus près de chez nous. Cette relocalisation de la production doit passer par des modes de production renouvelables et respectueux de l'environnement et des paysages.

Êtes-vous globalement favorable aux énergies renouvelables ?

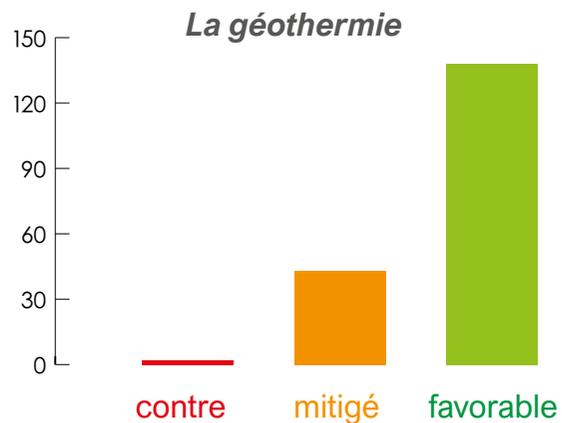
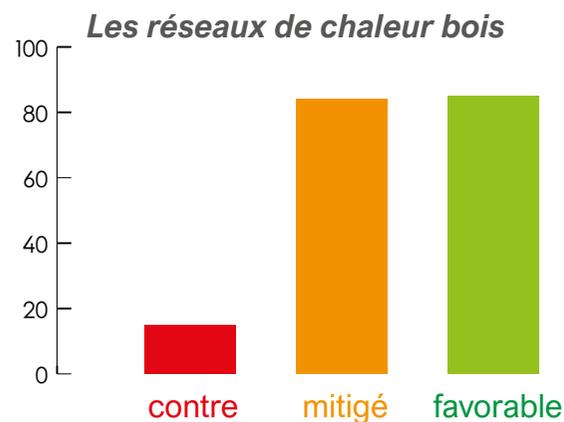
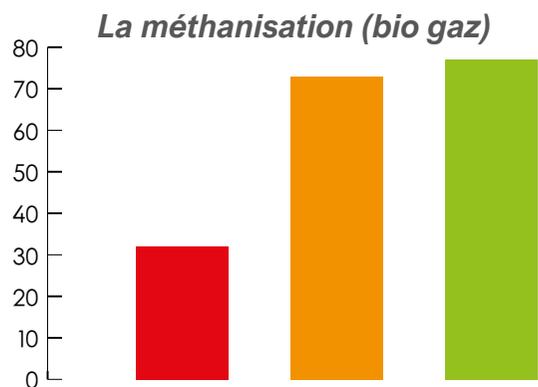
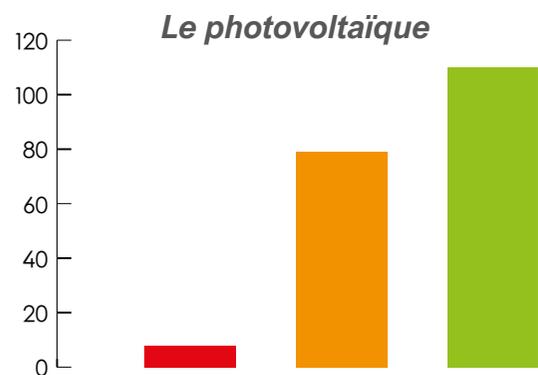
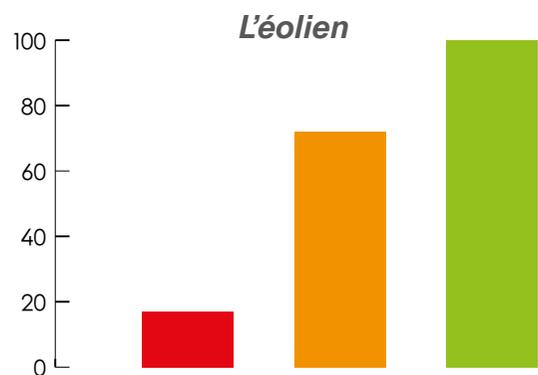


Pour que notre territoire puisse devenir en partie autonome en énergie et qu'il puisse surtout capter les richesses liées à la production, la CdC doit réfléchir à des projets qui ont du sens.

Cette réflexion ne se fait pas seule : nous nous entourons de groupes performants, d'acteurs locaux qui portent des projets, mais aussi des habitants ! Bien conscients que cette production ne doit pas se faire au détriment du patrimoine, des paysages ou des pratiques agricoles, nous nous laissons des temps d'études importants pour impacter le moins possible le cadre de vie.

Pour cela, la CdC est en cours d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui aura entre autres missions de permettre la production d'énergies renouvelables tout en veillant à la sauvegarde de ces patrimoines et de notre agriculture.

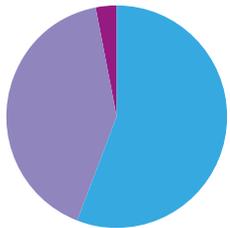
Donnez votre avis sur les différentes sources d'énergies renouvelables :



Zoom sur l'habitat

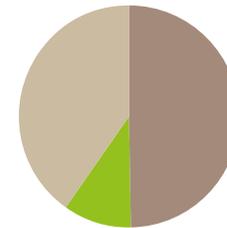
Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est en cours sur la Communauté de Communes. Ce programme de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat aide certains propriétaires à rénover leurs biens pour qu'ils soient moins énergivores ou encore adaptés aux normes d'accessibilité. Mais le volet de l'habitat ne s'arrête pas là...

Faut-il favoriser les nouvelles constructions ou les réhabilitations et rénovations ?



- **Nouvelles constructions**
- **Un peu des deux**
- **Les réhabilitations et rénovations**

Où faut-il favoriser les nouvelles constructions ?

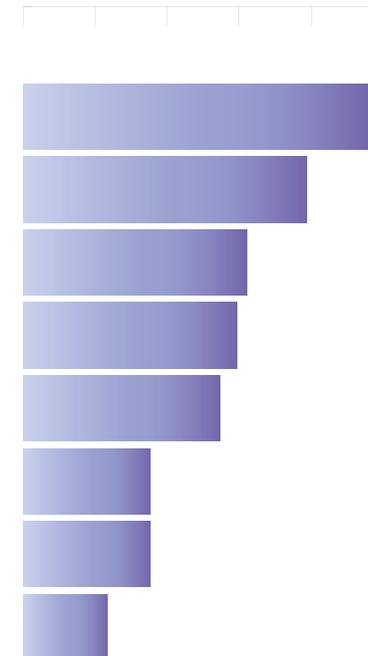


- **Dans l'ensemble des bourgs**
- **Dans les bourgs disposant de commerces et de services**
- **Dans les hameaux, en campagne**

Comment soutenir des projets de réhabilitation/rénovation d'habitations anciennes par des propriétaires privés ?

- Accompagner les propriétaires dans leurs démarches administratives (liées aux travaux)
- Soutenir financièrement les projets faisant des efforts écologiques (matériaux, label BBC...)
- Favoriser les projets portant sur des biens situés dans les bourgs avec commerces et services
- Faciliter la rencontre entre artisans et particuliers
- Soutenir financièrement les projets des propriétaires les plus modestes
- Favoriser les projets portant sur des biens situés en campagne
- Soutenir financièrement tous les projets
- Soutenir financièrement les projets visant une certaine qualité architecturale

0 30 60 90 120 150



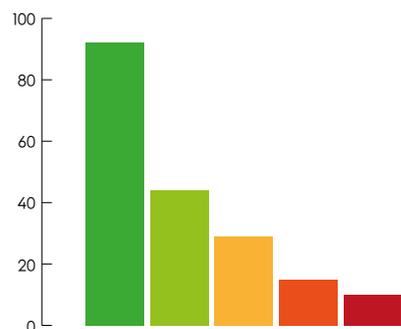
(Plusieurs réponses possibles)

« Zéro artificialisation nette » !

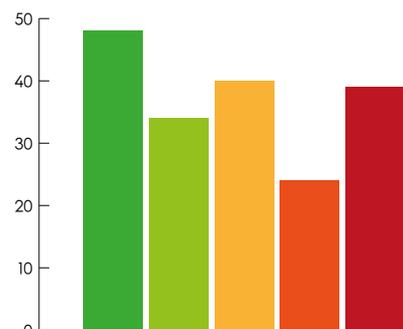
Afin de combattre le déclin de la biodiversité et la perte d'espaces agricoles, on parle aujourd'hui d'un objectif «zéro artificialisation nette» à l'horizon 2030. C'est-à-dire éviter de construire en particulier des logements neufs sur des terrains agricoles ou naturels et, dans le cas contraire, compenser cette artificialisation par la « remise en nature » d'espaces artificialisés (friches d'exploitations agricoles en campagne, anciens parkings...).

Quelles solutions vous semblent les plus pertinentes ? (vert signifie que la solution est très bonne, tandis rouge signifie que c'est une très mauvaise idée)

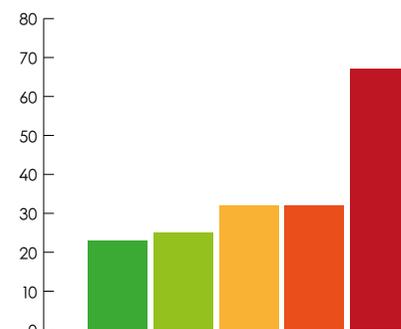
Accompagner les propriétaires de logements vacants dans la remise sur le marché de leur bien



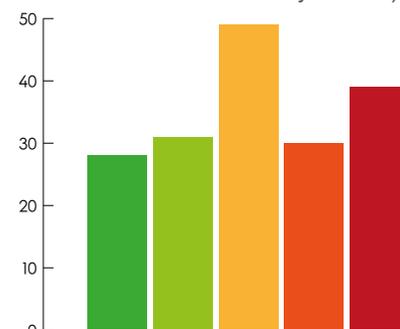
Taxer les propriétaires de logements vacants pour inciter à la remise sur le marché de leur bien



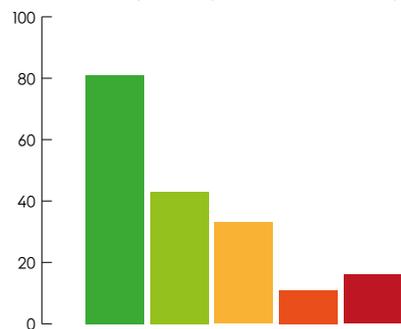
Taxer les propriétaires de résidences secondaires pour inciter à la remise sur le marché de leur bien



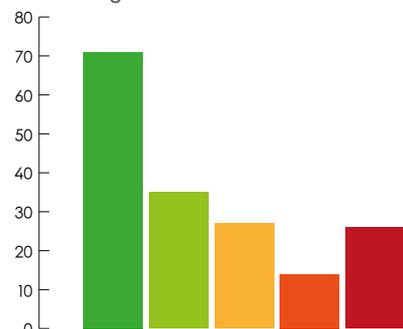
Construire des opérations d'habitat plus denses (logements collectifs, maisons individuelles mitoyennes...)



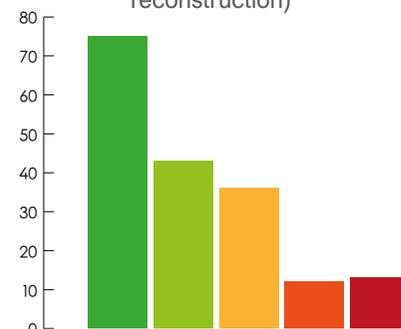
Construire en priorité dans les espaces vides des bourgs (maisons à l'abandon, friches industrielles ou artisanales, grands jardins à diviser...)



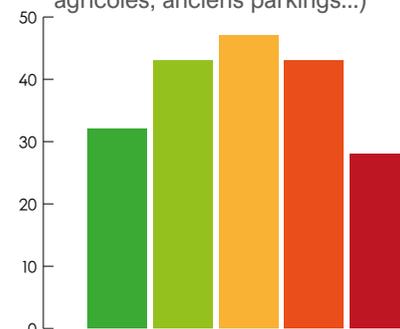
Exclure de l'éligibilité au dispositif PINEL et au prêt à taux zéro les constructions sur des terrains agricoles ou naturels



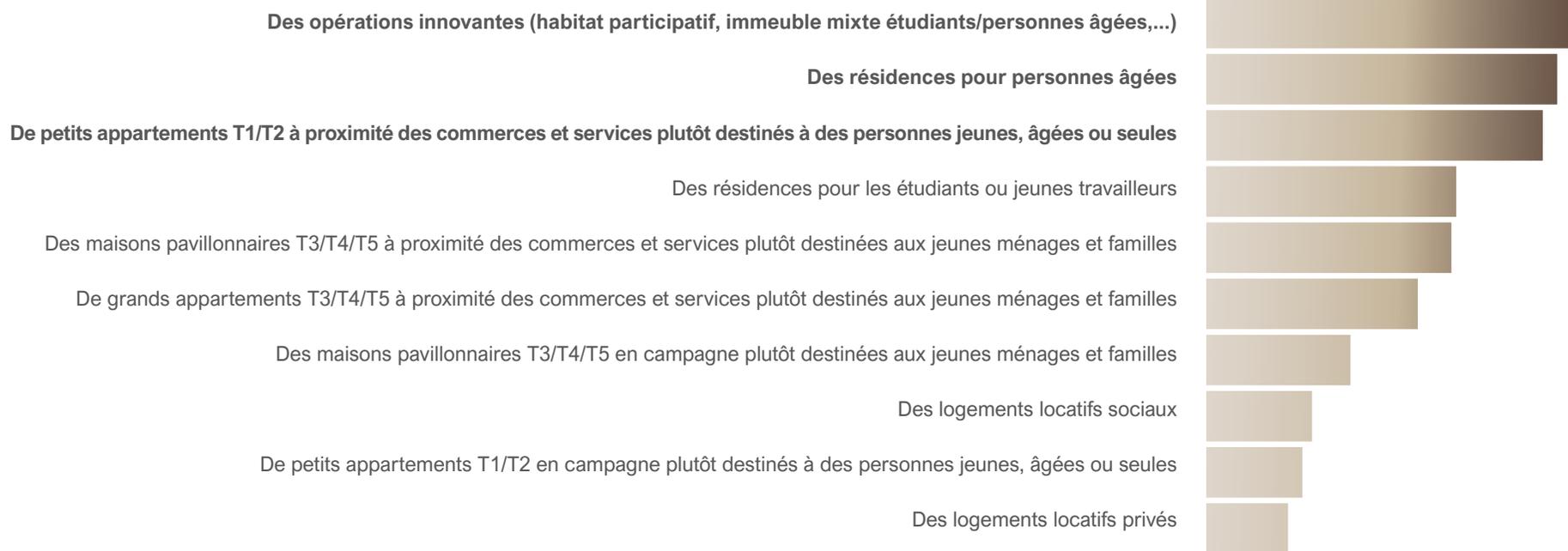
Exonérer totalement de taxe d'aménagement les projets qui ne changent pas l'emprise au sol du bâti (surélévation, rénovation, reconstruction)



Laisser les choses telles qu'elles sont et favoriser plutôt la «remise en nature» de certains espaces artificialisés (friches d'exploitations agricoles, anciens parkings...)



Quels types de logement vous semblent manquer sur la CdC ?



(Plusieurs réponses possibles)

Souhaitez-vous faire partie d'un conseil citoyen qui donnerait un avis constructif sur les projets, nouvelles idées etc. ?



Vos attentes...

Quelles sont vos priorités pour améliorer votre mobilité (hors voiture) ?

Vous avez répondu majoritairement :

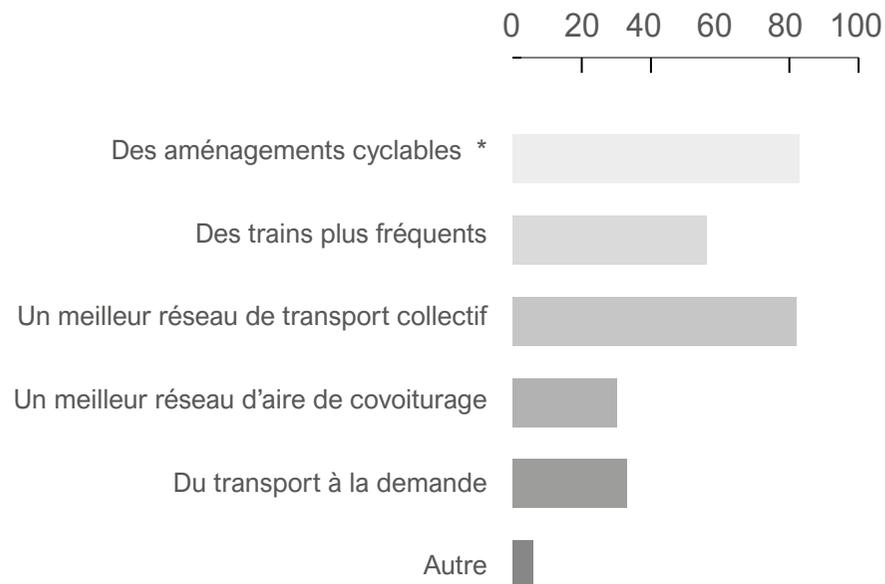
1. Des moyens de transport alternatifs **moins chers**
2. Des moyens de transport alternatifs **moins polluants**
3. Des moyens de transport alternatifs **plus sécurisés**

La mise en place de la fibre optique et d'un réseau mobile et internet de qualité est également une préoccupation qui est souvent revenue dans vos réponses :

Télétravail, accès aux formalités administratives en ligne, débit suffisant pour l'accès aux nouveaux développements et dispositifs numériques posent encore des difficultés d'usage à nombre d'habitants de la CdC.

Le Département, en charge de cette compétence, a communiqué sur un déploiement de la fibre pour tous les ornaies pour 2023...

Pour faciliter vos déplacements, vous souhaiteriez :



** (Abris, itinéraires sécurisés, location de vélos, stationnement de deux-roues non motorisé...)*



Sources de l'Orne
communauté de communes